

Communiqué de l'APCMA

4 juillet 2017

■ Le réseau des CMA est prêt à répondre aux défis de demain

Suite au discours de politique générale du Premier ministre devant l'Assemblée nationale, Bernard Stalter, président de l'APCMA, renouvelle sa proposition de passer avec l'Etat un contrat de confiance. Le réseau des CMA a des propositions d'actions concrètes et une volonté partagée de mettre toutes les initiatives et idées au service du renouveau et de la reprise économique du pays.

Comme évoqué devant Bruno Le Maire la semaine dernière à l'APCMA, Bernard Stalter confirme que le réseau des CMA saura engager plusieurs projets structurants et innovants pour réformer le réseau consulaire des CMA et moderniser l'accompagnement des entreprises artisanales :

- la modularisation des parcours pour former plus vite et plus efficacement afin de répondre aux besoins des entreprises artisanales et lutter contre le fléau du chômage ;
- la formation à distance pour repositionner la filière de formation aux métiers de l'artisanat comme une filière d'avenir et d'excellence ;
- la refonte de l'offre de services des CMA pour une meilleure performance de leurs services aux entreprises artisanales, aux jeunes et aux collectivités territoriales ;
- la place du numérique et la « plateformes » des services et de la relation client avec les entreprises artisanales.

De plus, le réseau des CMA a montré sa volonté de s'inscrire dans la méthode annoncée par le Premier ministre et dans ce mouvement de réforme que l'Etat souhaite porter. Partenaires impliquées, les CMA seront force de proposition et porteuses de solutions pour ce à quoi elles agissent tous les jours : le développement des entreprises artisanales, le socle de notre économie et de nos territoires.

Contact presse

Murielle Pennetier - 01 44 43 10 44 - presse@apcma.fr

Suivez l'APCMA sur [Twitter](#) / [Facebook](#) / [Instagram](#)

www.artisanat.fr